Arguments et réflexions de Jean-Frédéric Ostervald ∞ 1 Corinthiens

Arguments et réflexions à propos de la Nouvelle Alliance

Première Épître de Saint Paul aux Corinthiens

Arguments et réflexions de Jean-Frédéric Ostervald

GoDieu.com 13 novembre 2026 Temps de lecture estimé : 44 min

Arguments et réflexions de Jean-Frédéric Ostervald ∞ 1 Corinthiens

Arguments et Réflexions

sur les livres et les chapitres du Nouveau Testament,
par Jean Frédéric Ostervald.

L'étude de la *Première Épître aux Corinthiens* à travers les commentaires éclairés de *Jean-Frédéric Ostervald* offre une source inestimable de sagesse pour tout chercheur de vérité. Au cœur de la *Nouvelle Alliance (Nouveau Testament)*, ce texte aborde avec une clarté remarquable les fondements de la doctrine christienne, la pureté de l'**Évangile** et les exigences de la **vie spirituelle**. En analysant les défis de l'Église primitive de Corinthe — qu'il s'agisse des divisions, de la **discipline de l'Église** ou de la **morale christienne** —, ces réflexions rappellent l'importance de la sainteté et de l'amour du prochain dans la marche quotidienne du croyant.

Les arguments et réflexions de *Jean-Frédéric Ostervald* sur les *premiers chapitres de l'Épître de saint Paul aux Corinthiens* transcendent leur contexte historique pour offrir des balises intemporelles. Qu'il s'agisse de raffermir notre **attachement à la**



croix, d'éviter les divisions ou de cultiver une vie épurée de toute idolâtrie et impureté, ces enseignements rappellent que la foi christienne est un **engagement total** de l'être. S'approprier ces vérités, c'est choisir de bâtir sa vie sur un fondement inébranlable, tourné vers la gloire de Dieu et l'édification mutuelle.

Première Épître de Saint Paul aux Corinthiens

Cette Épître fut écrite environ l'an 56 de Jésus-Christ. Saint Paul y donne plusieurs instructions, tant sur les défauts et sur les désordres qu'il y avait dans l'Église de Corinthe, et particulièrement sur les divisions qui y régnaient, que sur divers articles importants de la religion.

CHAPITRE 1

L'apôtre commence

- Par des salutations, par des actions de grâces, et par des vœux.
- Ensuite il reprend les Corinthiens de ce qu'ils étaient divisés entr'eux, au sujet des ministres qui leur avaient annoncé l'Évangile, et de ce qu'ils s'attachaient les uns à saint Pierre, les autres à Apollos on à lui-même, et il leur fait voir qu'ayant été baptisés ait nom de Jésus-Christ, et non pas en celui d'aucun des apôtres, ils ne devaient s'attacher qu'à Jésus-Christ seul.
- Et parce que plusieurs s'efforçaient de rendre saint Paul méprisable, cet apôtre dit que sa prédication n'avait point été accompagnée de la sagesse et de l'éloquence mondaine; mais qu'il avait prêché d'une manière fort simple et conforme à la nature de l'Évangile, qui est la doctrine de la croix, Dieu avant trouvé à propos, dans son infinie sagesse, de sauver les hommes par un moyen faible en apparence, et qui paraît une folie aux mondains et aux incrédules, savoir par Jésus-Christ crucifié, et d'appeler au salut les personnes qui étaient les moins considérables dans le monde.

I. *1 Corinthiens 1:1-9*;

II. *1 Corinthiens 1:10-16*;

III. *1 Corinthiens 1:17-31*.

RÉFLEXIONS

1. Ce que saint Paul dit à l'entrée de cette Épître, et les vœux qu'il fait pour les Corinthiens, nous enseignent que la perfection des chrétiens consiste à être enrichis de toutes sortes de dons spirituels, tellement qu'ils soient trouvés irrépréhensibles à la venue de Jésus-Christ. C'est à quoi ils doivent tous travailler, et ce qu'ils doivent aussi se souhaiter les uns les autres.

2. Les censures que saint Paul adresse aux Corinthiens, sur les partis qui régnaient parmi eux, nous montrent qu'il n'y a rien qui nuise plus à l'Église que les divisions, les schismes, surtout ceux qui se forment pour des sujets qui concernent la religion; que les chrétiens ne doivent jamais se dire les disciples et les sectateurs d'aucun homme ou docteur, quel qu'il soit, et que les ministres de l'Évangile, bien loin de donner lieu à ces divisions et de les entretenir, doivent, à l'exemple de saint Paul, les empêcher de tout leur pouvoir, et être toujours animés d'un esprit de paix et d'humilité, cherchant uniquement la gloire de leur maître et l'édification de l'Église, qui ne s'avance que par l'union et la concorde.

3. Il paraît de ce chapitre que le but de la prédication des ministres de l'Évangile étant d'annoncer Jésus-Christ crucifié, ils doivent prêcher et enseigner avec une grande simplicité, sans rechercher la sagesse et l'éloquence du siècle, qui ne sont que folie devant Dieu.

4. On voit ici que ceux que Dieu avait appelés en ce temps-là à la profession de l'Évangile n'avaient rien qui les distinguât dans le monde, et que ce fut cependant par leur moyen que Dieu établit son règne d'une manière glorieuse. Cela doit nous apprendre à ne pas estimer les richesses, la noblesse, la puissance, et ces autres avantages temporels qui ne donnent aucun droit à la grâce de Dieu, et qui sont souvent un obstacle à la foi. Enfin, puisque la doctrine de l'Évangile et en particulier la croix de Jésus-Christ, est le moyen que Dieu a choisi, par un effet de sa sagesse et de sa bonté, pour sauver les hommes, nous devons nous attacher uniquement à Jésus-Christ, qui nous a été donné de Dieu, pour nous communiquer la sagesse, la justice et la sainteté, et pour nous conduire au salut et à la vie éternelle.

CHAPITRE 2 ✞

Ce chapitre a trois parties. Saint Paul dit:

1. Qu'il avait prêché l'Évangile à Corinthe avec beaucoup de simplicité;

2. Que cependant, quoique sa doctrine fut simple, elle ne laissait pas d'être sublime et d'une origine céleste et divine.

3. Il conclut de la que cette doctrine étant spirituelle et céleste, elle devait être annoncée d'une manière simple, et que s'il y avait des gens qui la rejetassent, cela venait de ce que c'étaient des hommes charnels et attachés aux choses de la terre.

I. *1 Corinthiens 2:1-5* ✞;

II. *1 Corinthiens 2:6-11* ✞;

III. *1 Corinthiens 2:12-16* ✞.

RÉFLEXIONS

Les ministres de Jésus-Christ et tous les chrétiens doivent apprendre de ce chapitre:

1. Que la vaine éloquence et la fausse sagesse des gens du monde ne doivent point être mêlées avec la prédication de l'Évangile;

2. Que la doctrine de l'Évangile, quoique fort simple, est la plus sublime et la plus parfaite qui ait jamais été annoncée; qu'elle est infiniment élevée au-dessus de tout ce que les hommes les plus éclairés auraient jamais pu découvrir, puisqu'elle enseigne des choses qu'aucun œil n'avait jamais vues, qu'aucune oreille n'avait jamais ouïes, et qui n'étaient jamais venues dans l'esprit d'aucun homme, mais qui nous ont été révélées par l'Esprit de Dieu.

 Il suit de là que la révélation divine était absolument nécessaire pour le salut, que ce n'est que par elle que nous pouvons y parvenir, et qu'ainsi nous devons estimer la doctrine de l'Évangile par-dessus toutes choses. L'apôtre eut aussi faire voir par-là que ceux qui annoncent cette doctrine ne doivent jamais se départir de la simplicité chrétienne, et que l'Évangile n'a pas besoin de l'éloquence du siècle pour se soutenir.

3. Saint Paul nous donne une instruction très-importante, lorsqu'il dit que l'homme animal ne reçoit point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu, et qu'elles lui paraissent même une folie. Cela nous apprend que, s'il y a des gens qui ne comprennent et ne goûtent point la doctrine de Jésus-Christ, cela vient de ce que se sont des hommes charnels, remplis de préjugés et attachés à la terre. Cette doctrine étant toute spirituelle, elle ne peut être reçue que par des hommes spirituels; et pour en sentir l'efficace, il faut être dégagé de l'amour du monde et se laisser conduire par l'Esprit de Dieu.

CHAPITRE 3

Saint Paul fait quatre choses dans ce chapitre.

1. Il dit qu'il n'avait enseigné aux Corinthiens que les premiers fondements du christianisme, à cause de l'état de faiblesse où ils étaient, et il leur reproche d'être encore dans cet état-là, vu les divisions qu'il y avait parmi eux à l'occasion des ministres qui leur avaient prêché l'Évangile.
2. Pour faire cesser ces divisions, il dit que les ministres ne sont que des instruments en la main de Dieu pour le salut des hommes, et que tout le fruit de leur ministère vient de Dieu seul.
3. Il ajoute, dans le même but, qu'il avait posé le fondement comme un sage architecte, c'est-à-dire, qu'il avait le premier annoncé l'Évangile aux Corinthiens, et que ceux qui l'annonçaient après lui devaient prendre garde à ne prêcher que des doctrines véritables et utiles, qu'il appelle de l'or, de l'argent, et des pierres précieuses, et non des doctrines incertaines et inutiles, lesquelles il compare à du bois, à du foin ou à du chaume; et il dit que ceux qui annonçaient ces doctrines inutiles perdraient le fruit de leur travail que cependant, s'ils avaient conservé le fondement de la doctrine chrétienne, ils seraient sauvés par une grâce particulière, comme en passant par le feu.
4. Enfin saint Paul déclare que l'Église étant le temple de Dieu et sa maison, Dieu détruira ceux qui empêchent l'édification de l'Église, en enseignant des doctrines dangereuses, en excitant des divisions, ou en quelque autre manière, et que les Corinthiens ne devaient mettre leur gloire qu'en Dieu seul, et non dans ceux qui leur annonçaient l'Évangile, puisque les apôtres et les autres ministres n'étaient établis que pour leur utilité et pour la gloire de Dieu.

I. *1 Corinthiens 3:1-4*;

II. *1 Corinthiens 3:5-9*;

III. *1 Corinthiens 3:10-15*;

IV. *1 Corinthiens 3:16-22*.

RÉFLEXIONS

Les quatre parties de ce chapitre nous donnent ces quatre instructions:

1. Que les ministres de Jésus-Christ doivent proposer la doctrine chrétienne avec prudence, et accommoder leurs instructions à la portée de ceux qu'ils enseignent.

2. Ce que saint Paul dit qu'il avait planté, qu'Apollos avait arrosé, mais que Dieu avait donné l'accroissement, marque, d'un côté, que le ministère des pasteurs est très-nécessaire, et que c'est un moyen que Dieu a trouvé à propos d'employer pour l'édification de l'Église; et de l'autre, que l'efficace de leur prédication doit être attribuée à Dieu seul.

3. La troisième instruction est qu'il est d'une grande importance que l'on retienne dans l'Église le fondement d'une bonne et saine doctrine, et qu'outre cela on n'y annonce que des doctrines utiles et édifiantes; et qu'ainsi les ministres doivent bien prendre garde qu'il ne leur arrive jamais de mêler avec les vérités essentielles de la religion, des choses vaines, incertaines ou peu utiles, de peur de perdre en cela le fruit de leur travail et de retarder l'édification. Ce que saint Paul représentait aux Corinthiens, en leur disant qu'ils étaient le temple de Dieu, et que si quelqu'un détruisait ce temple, Dieu le détruirait, doit faire reconnaître à tous les chrétiens, et surtout à ceux qui ont charge dans l'Église, avec combien de soin ils doivent en procurer l'édification et éviter tout ce qui pourrait y causer du scandale et du trouble.

4. Enfin l'apôtre montre qu'au lieu de prendre occasion du ministère de l'Évangile de se diviser, les fidèles doivent rapporter cette sainte charge, de même que les autres avantages spirituels dont ils jouissent, et généralement toutes choses, à la gloire de Dieu et à leur salut, et que c'est là le grand but qu'ils doivent toujours se proposer.

CHAPITRE 4 ✞

Le dessein de saint Paul est de remédier aux dissensions qu'il y avait dans l'Église de Corinthe à l'occasion des ministres qui y avaient prêché l'Évangile de Jésus-Christ. Dans cette vue il fait trois choses.

1. Il dit que les Corinthiens devaient avoir des sentiments de respect pour les ministres du Seigneur, mais que ce n'était point à eux à préférer certains ministres à d'autres; que quoiqu'il exerçât sa charge en bonne conscience, il ne s'estimait pas plus que ses collègues; que tout ce que les ministres ont de dons vient de Dieu, et que c'est à Dieu seul, et non à aucun homme, à juger de leur fidélité.

2. Et comme les persécutions auxquelles l'apôtre était exposé, encore plus que les autres ministres de l'Évangile, donnaient occasion à plusieurs de le mépriser, il parle des maux qu'il endurait, et il témoigne qu'il les souffrait avec patience, et même qu'il en faisait gloire. Par où il veut engager les Corinthiens à avoir pour lui les sentiments qu'ils devaient, et à l'imiter dans sa patience, dans sa douceur et dans son humilité.

3. Il les avertit qu'il irait bientôt les voir, et il les menace de se servir de la puissance que Dieu lui avait donnée, pour faire cesser les désordres qu'il y avait dans leur Église, et pour châtier ceux qui en étaient les auteurs.

I. *1 Corinthiens 4:1-8* ✞;

II. *1 Corinthiens 4:9-13* ✞;

III. *1 Corinthiens 4:14-21* ✞.

RÉFLEXIONS

On voit ici,

1. En premier lieu, quels sentiments il faut avoir des vrais ministres de Jésus-Christ. On doit les estimer et les avoir en révérence, sans pourtant leur attribuer ce qui n'appartient qu'à Dieu, et sans s'attacher aux uns pour mépriser ès autres.

2. La manière dont saint Paul parle des jugements différents qu'on pouvait faire de lui, nous apprend qu'à la vérité il ne doit pas nous être indifférent qu'on juge bien ou mal de nous, mais que cependant nous ne devons pas nous arrêter au jugement des hommes, que c'est à Dieu seul à juger de notre fidélité, et que ce sera lui qui mettra en évidence les choses cachées et les pensées des cœurs, et qui rendra à chacun la louange qui lui est due.

3. L'apôtre nous enseigne que tout ce que nous avons de dons et d'avantages vient de Dieu, que nous n'en possédons aucun que nous n'ayons reçu de lui, et qu'ainsi au lieu de nous en glorifier, la gloire en est due à Dieu seul.

4. On voit dans la description que saint Paul fait de ses souffrances, que les vrais chrétiens, et principalement les fidèles serviteurs de Dieu, peuvent être exposés à toutes sortes de misères et d'opprobres. Mais l'exemple de cet apôtre montre que ceux qui sont ainsi affligés, bien loin de se croire malheureux dans cet état et de se laisser aller à l'impatience et à des désirs de vengeance, doivent souffrir tous ces maux avec résignation, et même avec joie, pour l'édification de l'Église, prier pour ceux qui leur font du mal, et se mettre du reste peu en peine de la haine et du mépris du monde, pourvu qu'ils aient l'approbation de Dieu et de leur conscience.

5. Les derniers versets de ce chapitre font voir que saint Paul aimait tendrement les Corinthiens, que ce n'était qu'à regret qu'il les menaçait de les châtier, et qu'il n'avait en vue que leur édification; c'est aussi là l'esprit dont tous les vrais ministres du Seigneur sont animés.

CHAPITRE 5

Saint Paul

- Censure les Corinthiens de ce qu'ils souffraient parmi eux un homme coupable d'inceste, et il le livre à satan, c'est-à-dire à être affligé en son corps par satan, ce qui était une punition extraordinaire que les apôtres avaient le pouvoir d'infliger.
- Il leur représente, par la similitude du levain, qu'il est très-dangereux de souffrir dans l'Église ceux qui vivent d'une manière scandaleuse, puisqu'ils infectent et qu'ils corrompent les autres.
- Enfin il ordonne aux Corinthiens de retrancher du milieu d'eux, par l'excommunication, les impurs et tous ceux qui vivaient dans le dérèglement, et de ne les pas regarder comme frères et comme membres de l'Église.

I. *1 Corinthiens 5:1-5*;

II. *1 Corinthiens 5:6-9*;

III. *1 Corinthiens 5:10-13*.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre contient une doctrine très-importante. Nous y voyons quelle est la nécessité de la discipline de l'Église, et surtout de cette partie de la discipline qui consiste dans l'excommunication. Saint Paul reprend les Corinthiens de ce qu'ils n'avaient pas ôté de leur Église un incestueux qu'il y avait parmi eux. Il dit que, quand des personnes, qui se disent chrétiens, tombent dans des péchés qui déshonorent la religion de Jésus-Christ, toute l'Église doit en être dans la tristesse, qu'elle ne doit point les souffrir dans son sein, mais qu'elle doit les retrancher de sa communion.

Il déclare, de la manière la plus expresse, que l'on ne doit point reconnaître pour frères et pour chrétiens les impurs, les injustes, les médisants, les ivrognes, ni les autres pécheurs scandaleux, et qu'il n'est pas permis d'avoir un commerce familier avec ces gens-là.

C'est là la loi de Jésus-Christ; c'est ce que les saints apôtres ont commandé de sa part, et l'ordre qu'ils ont établi dans toutes les Églises du monde, pour l'honneur de la religion chrétienne, pour le salut des pécheurs eux-mêmes, et pour empêcher que leur mauvais exemple ne corrompe les autres membres de l'Église; et c'est aussi ce que les premiers chrétiens ont religieusement observé. Par-là on peut connaître que l'Église n'est point gouvernée aujourd'hui comme elle le devrait être.

Cependant le devoir de tous les chrétiens est de s'éloigner autant qu'il leur est possible du commerce des méchants, et de se distinguer d'eux par une vie sainte et exemplaire; et pour ce qui est des pécheurs qu'on laisse vivre dans la communion extérieure de quoiqu'ils dussent en être ôtés, il faut se souvenir que Jésus-Christ ne les reconnaît point pour ses membres, et qu'ils n'éviteront pas la punition que mérite leur hypocrisie et leur impiété.

CHAPITRE 6 ✞

L'apôtre

1. Reprend les Corinthiens de ce qu'ils avaient recours aux juges et aux magistrats païens, pour terminer leurs procès.
2. Il dit à cette occasion que ceux qui faisaient tort au prochain par l'injustice n'entreront pas dans le ciel, non plus que les impurs et les autres pécheurs qu'il nomme.
3. Il exhorte les Corinthiens à avoir égard à l'édification du prochain, dans l'usage des choses indifférentes et permises, mais surtout à fuir l'impureté, montrant, par diverses considérations, qu'elle n'est pas du nombre des choses indifférentes, mais qu'elle est mauvaise par elle-même, et tout-à-fait incompatible avec la profession de la religion chrétienne.

I. *1 Corinthiens 6:1-8* ✞;
II. *1 Corinthiens 6:9-11* ✞;
III. *1 Corinthiens 6:12-20* ✞.

RÉFLEXIONS

Les réflexions qu'il faut faire sur ce chapitre sont ces quatre:

1. Que les chrétiens, étant frères, doivent éviter les procès autant qu'il leur est possible et tâcher de terminer leurs difficultés à l'amiable, et que s'ils ont recours aux juges, il faut que ce soit toujours dans un esprit de justice et d'équité, avec modération et douceur, et sans donner aucun scandale;

2. Que ceux qui font tort à autrui, soit par des procès injustes, soit en quelqu'autre manière, non plus que les impurs, les larrons et les autres pécheurs, ne posséderont point le royaume de Dieu.

 Sur quoi il faut remarquer que quelques-uns des Corinthiens avaient vécu dans ces crimes-là, du temps qu'ils étaient païens; mais qu'ils y avaient renoncé, et que Dieu les en avait retirés, en les appelant à la religion chrétienne, et en les nettoyant de leurs péchés, par le sang de Jésus-Christ et par la grâce du Saint-Esprit.

 Ce qui nous apprend que cette sainte religion ne laisse pas les hommes dans leurs souillures; mais qu'elle tend à les purifier et à les sanctifier, et qu'elle leur fournit les moyens et les forces nécessaires pour cela.

3. La troisième instruction concerne l'impureté. Saint Paul montre, dans ce chapitre, que ce péché sépare de la communion de Jésus-Christ ceux qui le commettent, et fait qu'ils ne sont plus ses membres; que les impurs font un grand outrage à Notre Sauveur, qu'ils déshonorent leur propre corps, qui devrait être le temple du Saint-Esprit, et qu'ils se privent de cet Esprit saint.

4. Enfin il déclare que, puisque nous avons été rachetés par le précieux sang de Jésus-Christ, nos corps appartiennent à Dieu aussi bien que nos âmes, et qu'ainsi nous ne sommes plus à nous-mêmes, mais que nous devons glorifier Dieu et par nos corps et par nos esprits. Toutes ces considérations sont extrêmement fortes; et puisque saint Paul allègue tant de raisons pour détourner les chrétiens de l'impureté, on voit par-là que ce péché est très-grand, que nous devons l'avoir en horreur et nous étudier à tous égards à une vie pure et sainte.

Saint Paul répond, dans ce chapitre, à quelques questions que les Corinthiens lui avaient proposées touchant le mariage.

1. Il en marque l'institution et les devoirs.
2. Il dit qu'il y a de l'avantage à ne se point marier, mais que cependant les chrétiens ont la liberté de le faire.
3. Il exhorte les personnes mariées à ne se pas séparer, et il montre quel était à cet égard le devoir des hommes et des femmes qui étaient mariés à des païens.
4. Il ordonne à tous les chrétiens de demeurer chacun dans leur vocation et dans l'état où la Providence les avait mis, et d'y vivre selon la volonté de Dieu.
5. Enfin il parle des vierges et de ceux qui vivaient dans le célibat, aussi bien que des veuves, et il dit que l'état de ces personnes-là était plus heureux, principalement dans ces temps-là, qui étaient des temps de persécution, mais que cependant elles avaient la liberté, de se marier.

I. *1 Corinthiens 7:1-5* ✞;
II. *1 Corinthiens 7:6-9* ✞;
III. *1 Corinthiens 7:10-19* ✞;
IV. *1 Corinthiens 7:20-24* ✞;
V. *1 Corinthiens 25-40* ✞.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous enseigne,

1. Que le mariage est un état saint et honorable; mais que le devoir des chrétiens est d'y vivre dans l'union et dans la concorde, dans la pureté et dans la chasteté, aussi bien que dans la piété, en vaquant au jeune et à la prière;
2. Que quoique l'état de ceux qui ne se marient pas soit plus heureux, chacun a la liberté de le faire, qu'en cela on doit se conduire selon qu'on se sent appelé à vivre dans le mariage ou dans le célibat, mais que ceux qui ne sont pas mariés doivent vivre dans une grande pureté et dans la continence;
3. Que les maris et les femmes ne doivent point se séparer les uns des autres, mais qu'au contraire ils sont obligés de vivre ensemble dans la paix, et de s'édifier en travaillant à leur salut mutuel;

4. Que Dieu ayant voulu qu'il y eût divers états et diverses conditions dans le monde, chacun doit demeurer dans la vocation où il se trouve, pourvu qu'elle soit légitime, et s'acquitter fidèlement de tous les devoirs auxquels cette vocation l'engage, sans chercher à s'en tirer par de mauvais moyens;

5. Que les personnes qui ne se marient pas ont des avantages particuliers, pourvu qu'elles soient chastes, puisqu'elles peuvent servir Dieu avec moins de distraction, et que dans les temps de persécution elles sont plus libres et mieux en état de s'acquitter de leur devoir; mais que, soit que l'on se marie, soit que l'on vive dans le célibat, on doit être pur, tant du corps que du cœur.

6. Une autre instruction très-salutaire que l'apôtre nous donne ici, et qui peut être appliquée à tous les temps et à toutes sortes de personnes, c'est que notre vie est courte, que notre état en ce monde est incertain, et que les choses d'ici-bas sont passagères et vaines; qu'ainsi nous ne devons pas y mettre notre cœur, mais qu'il faut posséder toutes choses comme si nous ne les possédions point; que ceux qui pleurent doivent être comme s'ils ne pleuraient point, ceux qui sont dans la joie comme s'ils n'étaient pas dans la joie, et ceux qui jouissent des choses du monde comme s'ils n'en jouissaient pas, puisque la figure de ce monde passe.

CHAPITRE 8

Saint Paul

- Examine une question sur laquelle les Corinthiens l'avaient consulté, savoir s'il était permis aux chrétiens de manger des viandes qui avaient été sacrifiées aux idoles et d'assister aux festins que les païens faisaient dans les temples des faux dieux. Il dit sur cela que les chrétiens savaient qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et que les idoles étaient des choses mortes et vaines, qui ne pouvaient rendre souillées les viandes qui leur avaient été offertes, et qu'ainsi il était permis de manger de toutes sortes de viandes.

- Cependant l'apôtre ajoute que tous n'avaient pas le même degré de connaissance sur ce sujet. C'est pourquoi il avertit les chrétiens les plus éclairés de ne pas abuser de la liberté qu'ils avaient à cet égard, de peur qu'en mangeant des choses sacrifiées aux idoles, ils ne donnassent du scandale à ces chrétiens faibles, et qu'ils ne les engageassent à pécher, en mangeant contre leur conscience, et même à tomber dans l'idolâtrie.

I. *1 Corinthiens 8:1-6* ✞;

II. *1 Corinthiens 8:7-13* ✞.

RÉFLEXIONS

Quoique nous n'ayons pas besoin qu'on nous instruise aujourd'hui sur l'usage des choses sacrifiées aux idoles, puisque l'idolâtrie païenne est abolie et que nous savons tous qu'il n'y a qu'un seul Dieu et que les idoles ne sont rien, cela n'empêche pas que la doctrine que saint Paul établit dans ce chapitre ne soit d'un usage général. Il nous y enseigne que tous les chrétiens, et surtout ceux qui sont les mieux instruits, doivent avoir bien des égards pour ceux qui le sont moins, et éviter soigneusement de leur donner du scandale.

L'apôtre nous apprend de plus que l'on peut scandaliser le prochain, non-seulement en faisant ce qui est criminel, mais aussi en faisant des choses permises; ainsi il faut se conduire avec beaucoup de circonspection et de prudence dans l'usage de ces choses-là, et ne pas toujours faire tout ce qui est permis. Il nous montre enfin que c'est un très-grand péché que de scandaliser qui que ce soit, puisque par-là on peut être l'auteur de la perdition du prochain, et se rendre extrêmement coupable contre Jésus-Christ lui-même.

Ces maximes sont d'un grand usage, et nous devons nous les proposer continuellement, afin de ne rien faire, non pas même dans les choses permises, par où nous puissions offenser Dieu, blesser notre conscience, et faire tomber notre prochain dans le péché.

CHAPITRE 9 ✞

Le dessein de saint Paul, dans ce chapitre, est de confirmer par son exemple ce qu'il avait enseigné dans le chapitre précédent, savoir, que l'on doit s'abstenir de choses permises, lorsqu'on peut avancer par ce moyen l'édification du prochain.

Dans cette vue, il fait trois choses.

1. Il dit qu'il avait le droit et la liberté, en qualité d'apôtre, de tirer un salaire pour son entretien.
2. Il ajoute qu'il ne s'était point prévalu de ce droit, mais qu'il avait usé d'une grande condescendance envers toutes sortes de personnes, s'accommodant aux scrupules des faibles, de peur de leur donner de l'éloignement pour l'Évangile.
3. Il exhorte les Corinthiens à l'imiter en cela et à renoncer aux choses permises, lorsque l'édification du prochain et leur propre salut le demandaient, et il leur propose pour cet effet l'exemple de ceux qui combattaient autrefois dans les jeux publics de la Grèce, et qui vivaient dans une grande continence, s'abstenant de tout ce qui était contraire au genre de vie qu'ils avaient embrassé.

I. *1 Corinthiens 9:1-14* ✞;

II. *1 Corinthiens 9:15-23* ✞;

III. *1 Corinthiens 9:24-27* ✞.

RÉFLEXIONS

Le but général de ce chapitre est de nous apprendre qu'il ne faut pas toujours faire ce qui est permis et ce que l'on aurait droit de faire; mais que l'on doit s'en abstenir, lorsque la gloire de Dieu et le salut du prochain l'exigent et qu'il est du devoir des chrétiens de s'accommoder, autant qu'ils le peuvent, à toutes sortes de personnes, d'avoir toujours égard à l'édification des autres, et principalement à celle des faibles, afin de les attirer à la foi.

Outre cette doctrine générale, qui est d'un grand usage, nous avons ici quelques instructions particulières, dont les principales sont ces trois:

1. Que les Églises sont obligées, par la loi divine et par le commandement de Jésus-Christ de pourvoir à l'entretien et à la subsistance des pasteurs et de leurs familles;
2. Que les ministres de l'Évangile doivent, à l'imitation de saint Paul, se conduire avec beaucoup de prudence et de charité, n'ayant pas égard à leur intérêt particulier, mais s'accommodant à la faiblesse des hommes, et tâchant, par toutes sortes de moyens, de gagner à Jésus-Christ le plus de personnes qu'ils pourront;
3. Que l'on ne saurait remplir les devoirs et la vocation de chrétien, à moins que l'on ne vive dans une grande tempérance; que pour cela il faut mortifier le corps, le réduire en servitude par la sobriété, la continence et le travail; fuir l'oisiveté, la mollesse, et ce qui flatte trop la chair, et suivre un genre de vie conforme aux préceptes de l'Évangile et à l'exemple de Jésus-Christ et des apôtres, afin que par ce moyen on puisse obtenir la glorieuse récompense, qui n'est destinée qu'à ceux qui se seront acquittés de ces devoirs.

CHAPITRE 10

L'apôtre, continuant la matière qu'il avait traitée dans les deux chapitres précédents touchant l'usage des viandes sacrifiées aux idoles,

1. Représente aux Corinthiens que quoique les anciens Israélites fussent le peuple de Dieu et qu'ils eussent des avantages semblables à ceux dont les chrétiens jouissent, ils avaient été entraînés dans l'idolâtrie et dans l'impureté en assistant aux banquets des idolâtres, et que, par leur sensualité et leurs fréquentes rébellions, ils avaient attiré sur eux les jugements de Dieu. Il propose ces exemples aux Corinthiens, et surtout à ceux qui se croient les plus affermis et les plus éclairés, pour les empêcher de se rencontrer aux fêtes et aux repas des idolâtres, de peur de s'exposer à la tentation et de tomber dans l'idolâtrie.
2. Il ajoute, pour confirmer cela, que l'usage de la sainte Cène, où les chrétiens participent tous ensembles au sacrifice de Jésus-Christ en buvant de la coupe sacrée et en mangeant tous d'un même pain, ne leur permettait pas d'assister aux festins que les païens célébraient en l'honneur des idoles, puisque ce serait participer à leurs sacrifices et avoir communion avec les démons et les idolâtres; ce qui ne pourrait qu'attirer la vengeance divine.
3. Il dit que les chrétiens pouvaient acheter et manger de toutes sortes de viandes, et même manger dans les maisons particulières de tout ce qui leur serait présenté, à moins qu'on ne leur dît que ces viandes avaient été sacrifiées aux idoles, auquel cas ils devaient s'en abstenir, non qu'il y eût du péché à en manger, mais de peur de donner du scandale à ceux qui les avaient avertis. Il conclut cette matière en donnant pour règle aux Corinthiens de regarder en toutes choses à la gloire de Dieu ci à l'édification du prochain.

I. *1 Corinthiens 10:1-14*;

II. *1 Corinthiens 10:15-22*;

III. *1 Corinthiens 10:24-33*.

RÉFLEXIONS

La lecture de ce chapitre nous oblige à considérer,

1. Que si les anciens Juifs ont été punis avec tant de sévérité pour avoir abusé des grâces que Dieu leur avait accordées, nous le serons beaucoup plus rigoureusement si nous abusons de celles que nous avons reçues, puisqu'elles sont infiniment plus excellentes.
2. L'exemple des Israélites qui, en assistant aux festins des idolâtres, tombèrent dans l'impureté et dans l'idolâtrie, et la vengeance que Dieu en fit, nous avertit, comme le dit saint Paul, d'éviter les occasions de péché, et en particulier de nous éloigner de la sensualité et de l'impureté, ces désordres exposant aux jugements de Dieu ceux qui s'y laissent entraîner.
3. Il faut considérer que si saint Paul dit que les chrétiens ne pouvaient pas participer à la table du Seigneur et manger de ce qui avait été sacrifié aux idoles, la participation à ce saint sacrement n'est pas moins incompatible avec une conduite charnelle et corrompue, et que la commémoration publique et solennelle que nous faisons du sacrifice de notre Sauveur dans l'Eucharistie nous oblige indispensablement à une vie pure et sainte.
4. Nous devons bien retenir cette maxime générale, que dans toutes nos actions, et même dans celles qui sont indifférentes et permises, il faut toujours avoir pour but la gloire de Dieu et l'édification du prochain, comme saint Paul le marque par cette règle qu'il nous donne: Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, ou que vous quelqu'autre chose, faites toutes choses à la gloire de Dieu.

☐ | Épître aux Romains — Arguments et réflexions — ☐ Deuxième Épître aux Corinthiens |

— Index — 1 Corinthiens — Bible Jean-Frédéric Ostervald ✞

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16

CHAPITRE 11 ✞

Ce chapitre, dans lequel saint Paul reprend les Corinthiens des désordres qui se commettaient dans leurs assemblées religieuses, a deux parties.

- Dans la première, il prescrit la manière dont les hommes et les femmes devaient assister dans l'église, sur quoi il avait été sans doute consulté par les Corinthiens. Il ordonne que les hommes aient la tête découverte lorsqu'ils parlaient des choses divines, mais il veut que les femmes se couvrent la tête; et ce qu'il dit à cet égard est fondé sur ce que la bienséance voulait que les femmes ne parussent pas en public sans être voilées; ce qui était aussi, de ce temps-là, l'usage des Juifs et de plusieurs autres peuples.
- Dans la seconde partie, il censure les Corinthiens de l'irrévérence et de la confusion avec laquelle ils célébraient la sainte Cène, et pour les engager à corriger ces abus, il rapporte l'institution de ce sacrement; il marque l'usage qu'on en doit faire, et il dit aux Corinthiens que c'était pour les punir de la manière dont ils y participaient, que plusieurs d'entr'eux étaient affligés par les maladies, et que même quelques-uns étaient morts.

I. *1 Corinthiens 11:1-16* ✞;

II. *1 Corinthiens 11:17-34* ✞.

RÉFLEXIONS

Les avertissements que saint Paul donnait aux Corinthiens sur ce qui se passait dans leurs assemblées nous apprennent que l'ordre, la gravité et la bienséance, doivent être observées dans les assemblées de l'Église, et qu'en particulier les femmes doivent y paraître avec respect et d'une manière qui marque la soumission, l'humilité, et la modestie qui conviennent à leur sexe.

Nous devons faire, après cela, les réflexions les plus sérieuses sur ce que saint Paul dit ici de la sainte Cène et de son usage.

Il parait de ce chapitre,

1. Que ce saint sacrement est une institution Solennelle de notre bienheureux Rédempteur, et que du temps de saint Paul il était célébré dans les Églises chrétiennes;
2. Que le but pour lequel Jésus-Christ l'a établi a été que l'on annonçât la mémoire de sa mort jusqu'à ce qu'il revienne au dernier jour;
3. Que l'on doit participer à l'Eucharistie avec une grande révérence, s'éprouver soi-même avant que de s'y présenter, et se mettre dans un état où l'on puisse être approuvé de Dieu et des hommes; et que ceux qui ne le font pas et qui y participent indignement, se rendent coupables d'un mépris très-criminel contre Jésus-Christ lui-même, et mangent et boivent leur condamnation.
4. Enfin il est à remarquer que Dieu punissait, du temps des apôtres, l'abus de la sainte Cène par des maladies et par la mort. Par où il a fait connaître bien clairement que ce sacrement est une cérémonie toute sainte, et qu'il ne laissera pas impunie l'irrévérence de ceux qui le profanent par un usage téméraire et hypocrite.

CHAPITRE 12

La vue de saint Paul, dans ce chapitre, est d'instruire les Corinthiens sur les dons du Saint-Esprit et sur l'usage qu'il en faut faire, et d'empêcher qu'il n'y eût des divisions dans l'Église à ce sujet.

Dans ce dessein il fait deux choses.

1. Il leur fait remarquer que depuis qu'ils avaient renoncé à l'idolâtrie, Dieu avait répandu sur eux les dons du Saint-Esprit; que Dieu accordait aux ministres de l'Église et même à plusieurs Fidèles de ce temps-là, divers dons extraordinaires, comme le don d'instruire, celui de guérir les maladies, celui de parler et d'interpréter diverses langues, celui de la prophétie, et d'autres semblables; il remarque que tous ces dons venaient d'une même source, mais qu'ils étaient différents, en sorte que tous ceux qui avaient reçu l'Esprit de Dieu ne possédaient pas les mêmes dons, ni dans la même mesure.
2. Il montre que ces dons procédant tous du même Esprit, et que les Fidèles ne composant tous ensembles qu'un seul corps, ils devaient employer les divers dons de Dieu à l'utilité des autres et à l'édification de l'Église. C'est ce qu'il éclaircit par la comparaison du corps humain, en remarquant que quoique tous les membres n'aient pas les mêmes fonctions ni la même dignité, ils ne laissent pas d'être tous nécessaires et de contribuer au bien du corps. Par-là saint Paul veut faire voir aux Corinthiens qu'il ne fallait pas que ces dons du Saint-Esprit, qui leur avaient été accordés pour leur utilité commune et pour les unir les uns avec les autres, servissent à les diviser.

I. *1 Corinthiens 12:1-12*;

II. *1 Corinthiens 12:13-31*.

RÉFLEXIONS

Pour profiter de cette lecture, il faut remarquer,

1. Que les dons miraculeux qu'il y avait autrefois dans l'Église étaient une preuve incontestable de la divinité de la religion chrétienne, et un moyen très-efficace dont Dieu se servit, dans les commencements du christianisme, pour affermir les chrétiens dans la foi, et surtout pour y amener les Juifs et les païens.

 Au reste, quoique ces dons extraordinaires ne se voient pas aujourd'hui, il parait, de ce chapitre, que Dieu les accordait aux chrétiens du temps des apôtres, puisque saint Paul parle de ces dons-là comme d'une chose qui était alors connue de tout le monde, et qui était même fort commune dans l'Église.

2. Nous devons appliquer aux dons ordinaires de l'Esprit de Dieu ce que saint Paul dit des dons miraculeux, et apprendre d'ici que tous les dons et toutes les grâce spirituelles viennent du Saint-Esprit, que Dieu les accorde aux hommes dans un degré différent, tant pour leur propre salut que pour le bien de leurs frères, et que comme nous ne composons tous ensembles qu'un même corps, nous devons aussi rapporter tous les dons que nous avons reçus au même but, qui est l'utilité et l'édification de l'Église, et vivre entre nous dans une parfaite union, nous contentant, chacun de nous, de la mesure de la grâce qu'il a plu à Dieu de nous départir, et la possédant avec humilité.

3. Enfin saint Paul marque qu'il y a des dons, plus excellents et plus salutaires que les dons miraculeux, savoir, ceux de la vraie foi et de la charité, dont il sera parlé dans le chapitre suivant. Ainsi ce sont principalement ces dons-là que nous devons rechercher avec toute l'ardeur dont nous sommes capables.

CHAPITRE 13

Saint Paul,

- Après avoir parlé des dons miraculeux, enseigne que ces dons, quelque excellents qu'ils soient, ne servent de rien sans la charité.
- Ensuite il décrit la nature et les caractères de cette vertu; il montre qu'elle bannit les divisions, la jalousie, l'orgueil, l'irritation, les soupçons; et il dit cela parce que ces défauts-là régnaient parmi les Corinthiens.

- Enfin il prouve que la charité est la principale des vertus, par cette considération que les dons miraculeux ne devaient pas toujours durer dans l'Église, au lieu que la charité y doit régner à jamais, et qu'elle aura même lieu dans le ciel.

I. *1 Corinthiens 13:1-3* ✞;

II. *1 Corinthiens 13:4-7* ✞;

III. *1 Corinthiens 13:8-13* ✞.

RÉFLEXIONS

- Ce chapitre, qui traite de la charité, doit être sans cesse médité par les chrétiens. Saint Paul y marque l'excellence et la nature de cette vertu.

Il en montre l'excellence par ces deux considérations.

1. L'une, que si on n'a pas la charité, c'est-à-dire, si l'on n'aime pas véritablement son prochain et si l'on n'est pas animé d'un esprit de paix, d'union et de douceur, tous les autres dons, même les plus excellents, tel qu'était le don des langues et celui de faire des miracles, sont inutiles, et qu'on n'est rien devant Dieu.
2. L'autre, que les dons miraculeux devaient cesser, au lieu que la charité est une vertu qui subsistera toujours et qui fera notre bonheur et notre perfection dans le ciel, comme elle le fait sur la terre.

- Après cela, l'apôtre nous apprend, dans ce chapitre, qu'elle est la nature de la charité. Il dit que les personnes en qui cette vertu se trouve ne sont ni envieuses, ni hautaines, ni soupçonneuses, ni intéressées, ni aigres, ni querelleuses, mais qu'elles sont patientes, douces, paisibles, qu'elles jugent charitablement du prochain, qu'elles l'ont du bien et qu'elles supportent tout. Cette description que saint Paul fait des caractères de la charité et des divers effets qu'elle produit, marque, d'une manière bien claire, qu'elle comprend toutes les autres vertus, et qu'ainsi le vrai moyen de s'acquitter de tous les devoirs du Christianisme est de s'attacher à la charité.

CHAPITRE 14

Saint Paul continue à parler des dons miraculeux, et en particulier du don de parler diverses langues, et il dit qu'entre tous les dons spirituels que Dieu accordait à certaines personnes en particulier, celui de la prophétie, c'est-à-dire le don d'enseigner, d'expliquer l'Écriture et d'exhorter, était le plus utile pour l'édification de l'Église.

- Il confirme cela en remarquant qu'il était inutile et même absurde de parler des langues étrangères, si l'on n'était pas entendu de ceux en présence de qui on parlait.
- Il ordonne ensuite que ceux qui parlaient ces langues, ou qui avaient quelque révélation, le fissent avec ordre, et l'un après l'autre, et qu'il y eût toujours quelqu'un pour interpréter ce qu'ils disaient.
- Il prescrit de plus que les femmes gardent le silence dans l'église, et que tout s'y fasse avec bienséance et avec ordre.

I. *1 Corinthiens 14:1-25*;

II. *1 Corinthiens 14:26-40*.

RÉFLEXIONS

Quoique le don de parler divers langages ait cessé dans l'Église et qu'il n'y ait pas aujourd'hui des révélations comme il y en avait du temps des apôtres, nous pouvons recueillir de ce chapitre des instructions importantes.

1. Que ces dons extraordinaires étaient, comme saint Paul le dit ici, une forte preuve de la vérité de l'Évangile.
2. Que quelque excellent que fut le don des langues, il n'était pas salutaire, à moins qu'on ne le rapportât à l'instruction et à l'édification de toute l'Église, qui est le grand but que l'on doit toujours se proposer dans la religion.
3. Surtout saint Paul nous apprend ici qu'il est de la dernière importance et d'une absolue nécessité de donner au peuple une connaissance claire des vérités que Dieu nous a révélées, et d'expliquer pour cet effet l'Écriture Sainte familièrement et intelligiblement; qu'ainsi la lecture de l'Écriture, les exhortations, les prières, les psaumes, la célébration du service divin, et généralement tout ce qui se dit dans l'Église, doit se faire dans un langage que le commun peuple entende, et d'une manière claire, simple, et accommodée à la portée de tout le monde.

4. Enfin il faut faire une grande attention à ce que saint Paul établit dans tout ce chapitre et en particulier sur la fin, en disant que Dieu n'est pas un Dieu de confusion et de désordre, mais qu'il est un Dieu d'ordre et de paix et que toutes choses doivent se faire dans l'Église avec bienséance, avec ordre et avec gravité. Il parait de là que ce qui concerne l'extérieur de la religion et du service divin n'est pas une chose indifférente, et que l'intention de Dieu est que l'ordre la bienséance et l'uniformité soient observées dans toutes les Églises chrétiennes.

CHAPITRE 15:1-34

Saint Paul

- Prouve, dans ce chapitre, la résurrection des morts contre certaines personnes qui la niaient. Pour cet effet, il établit, premièrement, que Notre Seigneur Jésus-Christ est ressuscité; ce qu'il prouve par le témoignage des apôtres et de plusieurs autres personnes.
- Ensuite il conclut de là que les morts ressusciteront; ce qu'il éclaircit et confirme par quelques autres raisons.

I. *1 Corinthiens 15:1-11*;

II. *1 Corinthiens 15:12-34*.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre est un excellent Traité, où la doctrine de la résurrection est clairement expliquée.

Saint Paul y enseigne,

1. Que toute la religion chrétienne est fondée sur la résurrection de Jésus-Christ, et que cette résurrection est un fait certain et indubitable, qui a été attesté par les apôtres dont le témoignage ne peut être révoqué, en doute.

2. **Il montre que les morts ressusciteront infailliblement, et les preuves qu'il en allègue sont les suivantes:**
 - Que si les morts ne ressuscitaient pas, Jésus-Christ ne serait pas ressuscité, et que notre foi serait vaine;
 - Que les Fidèles qui sont morts au Seigneur seraient péris pour toujours;
 - Que les chrétiens seraient les plus misérables de tous les hommes, puisqu'ils étaient sujets à la persécution et que le mal qu'Adam nous a fait en nous assujettissant à la mort ne serait pas réparé.
 - Il dit encore que si Jésus-Christ ne détruisait pas en nous ressuscitant, la mort, qui est le dernier de nos ennemis, il ne régnerait pas pleinement sur toutes choses, et qu'enfin, s'il n'y avait point de résurrection, ce serait une grande folie aux chrétiens de s'exposer volontairement à tous les maux qu'ils souffraient. Toutes ces considérations font voir qu'il est très-certain que les morts ressusciteront au dernier jour.

Nous devons rendre grâces à Dieu de ce que l'espérance de notre résurrection est établie sur des fondements aussi solides, et travailler au reste à nous affermir toujours davantage dans cette espérance, en prenant garde, comme saint Paul nous y exhorte, que les discours et les exemples des impies et des profanes n'ébranlent notre foi, en nous étudiant à vivre saintement, et en nous éloignant du péché.

CHAPITRE 15:35-58

Saint Paul, après avoir prouvé la résurrection,

- Fait voir que quoique nos corps soient détruits par la mort, ils doivent être un jour rétablis en vie; mais il remarque qu'alors ils ne seront plus corruptibles, faibles et mortels comme ils le sont maintenant, mais qu'ils seront incorruptibles, immortels et glorieux. C'est ce qu'il explique par la comparaison du grain que l'on sème et par quelques autres images.
- Il parle après cela du changement qui se fera en ceux qui seront en vie au jour de la résurrection,
- Et il conclut en marquant les sentiments de joie et de piété que la croyance de cette doctrine doit inspirer aux chrétiens.

I. *1 Corinthiens 15:35-50* ✞;

II. *1 Corinthiens 15:51-53* ✞;

III. *1 Corinthiens 15:54-58* ✞.

RÉFLEXIONS

Le but de ce que saint Paul nous enseigne ici est de nous apprendre que quoique la mort détruise nos corps et les réduise en poudre, ils ne laisseront pas de ressusciter par un effet de la toute-puissance de Notre Seigneur, et que ces corps ressuscités seront incorruptibles et glorieux, en sorte que les fidèles seront alors semblables à Jésus-Christ.

L'apôtre nous apprend outre cela, que ceux qui vivront à la fin du monde seront changés subitement, et qu'ainsi tous les fidèles deviendront immortels.

L'attente de cette grande gloire, à laquelle nous sommes destinés, doit nous remplir d'espérance et de joie, dissiper pleinement les frayeurs de la mort, et nous faire dire avec saint Paul: Où est, ô mort! ton aiguillon; où est, Ô sépulcre! ta victoire; Grâces à Dieu qui nous a donné la victoire par Notre Seigneur Jésus-Christ! Mais l'espérance de cette résurrection de nos corps nous oblige aussi à les conserver dans une grande pureté, et à pratiquer constamment tous les devoirs du Christianisme, comme l'apôtre nous y exhorte par ces paroles, qui marquent l'usage auquel nous devons rapporter cette doctrine: Soyez toujours fermes, inébranlables, abondant toujours dans l'œuvre du Seigneur, sachant que votre travail ne sera pas vain auprès du Seigneur.

☐ | Épître aux Romains

Arguments et réflexions

☐ Deuxième Épître aux Corinthiens |

— Index — 1 Corinthiens — Bible Jean-Frédéric Ostervald ✞

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16

CHAPITRE 16 ✞

L'apôtre

1. Exhorte les Corinthiens à contribuer pour une collecte que l'on faisait en faveur des Églises de la Judée.
2. Il leur promet de les aller voir dans peu de temps.
3. Il leur recommande Timothée et quelques autres personnes.

4. Il finit par des salutations et par des vœux, et en déclarant que ceux qui n'aimaient pas sincèrement Jésus-Christ étaient sous le jugement de Dieu, et que l'on ne devait point les regarder comme membres de l'Église.

I. *1 Corinthiens 16:1-4* ✞;

II. *1 Corinthiens 16:5-9* ✞;

III. *1 Corinthiens 16:10-18* ✞;

IV. *1 Corinthiens 16:19-24* ✞.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il faut remarquer dans la première partie de ce chapitre, ce sont les exhortations que saint Paul adresse aux Corinthiens pour les engager à assister les Églises de la Judée en faveur desquelles on faisait une collecte, et l'ordre qu'il leur donne de mettre quelque chose à part pour cela tous les premiers jours de la semaine.

On voit par-là,

1. Que chacun doit exercer la charité, selon son pouvoir, dans les occasions qui s'en présentent;
2. Et en second lieu, que le premier jour de la semaine, savoir le dimanche, était consacré de ce temps-là aux œuvres de piété et de charité. La manière dont saint Paul recommande Timothée et quelques autres serviteurs de Dieu zélés et pieux, nous apprend que les chrétiens doivent avoir en révérence les vrais ministres de Jésus-Christ qui se sont dévoués à son service, et se soumettre à eux.
3. Les salutations qu'on lit sur la fin de cette Épître, marquent qu'il y doit avoir entr'elles Églises et les chrétiens de tous les lieux une communion très-étroite, qui les porte à s'aimer affectueusement les uns les autres, et que le devoir des ministres du Seigneur est de prier sans cesse pour tous les fidèles, leur souhaitant l'augmentation de la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ.
4. Enfin l'anathème que saint Paul prononce contre tous ceux qui n'aimaient pas sincèrement le Seigneur, mérite toute notre attention.

 L'apôtre leur dénonce la malédiction divine, et il ne veut pas qu'on les regarde comme chrétiens. Cela marque clairement que l'Église ne doit pas souffrir dans sa communion les profanes et les scandaleux, et que tous ceux qui n'ont pas un vrai amour pour notre Sauveur et qui violent ouvertement ses saints commandements, ne lui appartiennent en aucune manière, et qu'ils sont sous la malédiction de Dieu.